

Québec français



La capacité à argumenter Gage de réussite personnelle et scolaire

Ginette Plessis-Bélair

Numéro 79, été 1990

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/44720ac>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Les Publications Québec français

ISSN

0316-2052 (imprimé)

1923-5119 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Plessis-Bélair, G. (1990). La capacité à argumenter : gage de réussite personnelle et scolaire. *Québec français*, (79), 24–24.

La capacité à argumenter : gage de réussite personnelle et scolaire

Ginette PLESSIS-BÉLAIR

La communication orale ou écrite à caractère incitatif est souvent vue, tant au primaire qu'au secondaire, comme un outil utilisé essentiellement en publicité. Il ne faut donc pas s'étonner si les activités

présenter oralement ou par écrit (exercice proposé surtout au secondaire).

Le but de ce dossier est de faire valoir que si la perception décrite plus haut n'est pas fautive, elle est cependant tristement restreinte par rapport à la richesse, au plan personnel et scolaire, que peut apporter le développement cognitif et langagier impliqué dans la capacité à argumenter.

Les deux premiers textes du dossier portent davantage sur l'aspect du développement personnel des élèves favorisé par la réflexion et la discussion.

Le premier texte présente une définition de l'argumentation propre aux discussions orales de la vie courante, montre comment même des enfants de première année peuvent discuter en utilisant tous les moyens rhétoriques nécessaires et c) fait voir quel peut être l'intérêt d'un tel état de fait pour l'enseignement. Dans le deuxième texte Jean-Maurice Lamy présente, le matériel de Lipman, philosophe qui nous invite à faire de la philosophie avec les enfants. ce qui implique de la part de ces enfants la capacité à réfléchir et à discuter.

En second lieu, et tenant compte davantage du plan scolaire, Gisèle Lemoyne et Suzanne Vincent présentent le résultat de leur recherche et nous font voir comment dans un domaine aussi fondamental que la didactique des mathématiques, on doit, là également, compter sur la capacité de l'élève à discuter et à faire valoir son point de vue. Raymond Blain souligne, pour sa part, la prépondérance de l'argumentation dans la vie quotidienne et présente une méthode d'analyse de textes et de production de textes de type persuasif. Finalement, Suzanne Chartrand discute de la définition même de l'argumentation et nous présente à titre d'exemple un matériel qui porte sur l'argumentation et qui s'adresse aux élèves du secondaire ●



privilegiées sont principalement de deux ordres : soit l'élaboration et la présentation devant la classe d'un objet réel ou imaginaire qu'il faut essayer de vendre à l'auditoire (exercice demandé surtout au primaire), soit l'analyse critique d'une annonce publicitaire à